

Femmes handicapées

Contribution de (nom de l'association ou du Conseil d'avis) :

Fédération Francophone des Sourds de Belgique

1. Situation sur le terrain et besoins

L'égalité des chances entre les hommes et les femmes passe par une information des professionnels et des personnes handicapées. Or, cette information reste peu voire pas accessible aux personnes sourdes.

Les programmes de prévention des violences et abus sexuels doivent être communiqués et rendus accessibles en langue des signes. Aujourd'hui ce n'est pas encore le cas.

Contribution de (nom de l'association ou du Conseil d'avis) :

Fédération Francophone des Sourds de Belgique

2. Illustrations éventuelles

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique a eu l'occasion de rencontrer les responsables du numéro vert « Ecoute violences Conjugales » pour rendre ce service accessible aux personnes sourdes.

La question de l'anonymat a été soulevée. En effet, il est impossible de cacher le visage des personnes qui s'expriment en langue des signes puisque cette langue intègre les expressions faciales pour donner du sens. Si une interprétation en langue des signes pourrait être envisagée dans ce processus de communication, il est plus adéquat que ce soit des professionnels qui maîtrisent la langue des signes qui soient détachés à l'écoute de ces personnes.